

INSCRIPTION ANNEE 2026-2027

Elève de 3ème vers 2nde générale / technologique
 Elève de 3ème vers 2nde professionnelle
 Elève de 3ème vers 1ere année CAP

Chères familles, bonjour,

Les inscriptions au lycée débuteront le 30 juin via le service en ligne EduConnect à partir de 13 h jusqu'au 5 Juillet 2026.

À l'issue de cette première étape, les pièces justificatives devront être déposées au lycée aux dates indiquées ci-dessous :

Pour les élèves de 3^e s'inscrivant en filière professionnelle (2nde professionnelle et CAP), l'essayage des tenues sera effectué au moment du dépôt des pièces. La présence de l'élève ainsi que de son représentant légal est donc obligatoire.

DATES	COLLEGES D'ORIGINES	HORAIRES	LIEU
LUNDI 06 JUILLET 2026	COLLEGE 3 Mares (filière PRO) COLLEGE Michel Debré (filière PRO)	8h-12h de A à N 13h-16h30 de O à Z	MDL + essai tenue
	COLLEGE 3 Mares (filière générale) COLLEGE Michel Debré (filière générale)	8h-12h de A à N 13h-16h30 de O à Z	PERMANENCE
MARDI 07 JUILLET 2026	COLLEGE 14 -ème (filière PRO) COLLEGE 12ème (filière PRO)	8h-12h de A à N 13h-16h30 de O à Z	MDL + essai tenue
	COLLEGE 14ème (filière générale) COLLEGE 12ème (filière générale)	8h-12h de A à N 13h-16h30 de O à Z	PERMANENCE
Jeudi 09 JUILLET 2026	AUTRES ETABLISSEMENTS	8h-15h30	MDL + essai tenue pour les pro
	RETARDATAIRES	8h-15h30	PERMANENCE + essai tenue pour les Pro

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à transmettre au lycée :

- 2 photos d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie du Livret de famille (2 pour pour la filière professionnelle)
- La fiche de restauration scolaire
- La fiche infirmerie



- La fiche Numérisak
- Attestation de prise de connaissance du règlement intérieur du Lycée
- La fiche d'évacuation cyclonique
- 1 RIB (si demi-pensionnaire)

Pour les élèves à besoins particuliers (PAI, PAP, PPS, ULIS), la fiche de scolarité adaptée est également à fournir.

Pour les élèves de 3^e s'inscrivant en voie professionnelle (2nde professionnelle et CAP) :

- 1 RIB pour la cantine (si demi-pensionnaire)
- 1 RIB pour le BDE (Bureau des entreprises)
- 1 photocopie du livret de famille pour le bureau des stages

Il vous sera également demandé de prendre connaissance de la fiche "courrier bureau des stages" et de rapporter l'ensemble des documents demandés.

Attention aucune photocopie ne sera faite sur place et tout dossier incomplet sera refusé.

Très bonne rentrée à tous et bienvenue au lycée.